



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ski

Question écrite n° 83229

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le comportement de nombreux adolescents sur les pistes de ski. Clientèle à risque pour elle-même et souvent perçue comme dangereuse par les autres usagers des pistes, trop d'adolescents défient les services des pistes qui avouent leur désarroi devant leur goût et leur méconnaissance du risque ainsi que leur rejet des règles de sécurité et de toute forme d'autorité sur la neige. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin d'inciter les adolescents à changer leur comportement sur les pistes de ski.

Texte de la réponse

La prévention des accidents liés aux pratiques sportives en général, et du ski en particulier, fait partie intégrante des missions du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA). Dans ce cadre, le MJSVA assure, conjointement avec le ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire (MIAT), le suivi des travaux du système national d'observation de la sécurité en montagne (SNOSM) qui fournit les informations statistiques essentielles sur les accidents qui se produisent en montagne. Ces informations permettent, notamment, d'orienter une campagne nationale de prévention des accidents en montagne l'hiver, copilotée par les ministères susmentionnés, en partenariat avec de nombreux acteurs institutionnels et privés concernés par la sécurité en montagne. Cette campagne, qui a été renouvelée pour la dixième année consécutive, porte actuellement sur deux thèmes comportementaux dont le non-respect est souvent à l'origine des accidents sur les pistes : la maîtrise de sa vitesse et le respect de la priorité à l'égard des autres usagers des pistes. Cette campagne vise ainsi à modifier le comportement des pratiquants de sports d'hiver sur les pistes, et notamment celui des mineurs, en vue de tendre vers une diminution de l'accidentologie sur les domaines skiables. En parallèle à cette campagne, le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative s'est associé, à l'occasion d'une réunion tenue le vendredi 31 mars 2006, à l'initiative prise par les professionnels de la montagne (moniteurs et guides) visant à délivrer des informations et des conseils destinés aux pratiquants du ski hors pistes, pour éviter les risques liés au ski et aux activités de glisse hors pistes. Ainsi, plus d'un millier de panneaux d'informations et de conseils, relatifs aux pratiques hors pistes, accompagnés des bulletins des risques d'avalanches fournis par Météo France, ont été apposés récemment en stations de montagne devant les écoles de ski et les bureaux des guides.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83229

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 442

Réponse publiée le : 13 juin 2006, page 6251